Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

# Succession : répartition des parts de SCI

---
Par lsdiki

Bonjour
Marié sous le régime de la séparation de bien limitée aux acquets.
j'ai une SCI crée avant mon mariage avec mes 2 enfants. Je voudrais savoir en cas de décès comment vont se répartir les parts entre ma femme et mes 2 enfants (associés).
J'ai 61 ans.
Les parts sont réparties comme suit :
Pleine propriété (moi-même) 334 parts
Usufruit (moi meme) 186 parts
Nue propriété 1er fils (associés) 83 parts
Nue propriété 2ème fils (associés) 83 parts

Merci